

Mairie d'Obernai
Monsieur Bernard Fischer
CS 80 205
67213 Obernai Cedex

Obernai, le 23 mars 2023

Objet : Article 8 du RI du conseil municipal / Question écrite – Budget primitif 2023
PJ : Annexe 01 – Extraits du rapport n°051/02/2023 Budget primitif

Monsieur le Maire,

En séance du conseil municipal du 20 mars 2023, je suis intervenue au nom de notre groupe au moment du vote du budget primitif.

J'ai notamment rappelé les réserves que nous avons déjà exprimées sur le projet de restauration du Domaine de la Léonardsau doté d'une enveloppe de plus de 4.5 M€ en 2023. J'ai également relevé qu'une somme de 16000 € avait été réservée pour la « **captation vidéo pour documentation du chantier** », comme figuré sur le document en annexe.

Quand bien même la somme correspondante est rattachée au Service communication, avec un libellé pour le moins clair, vous avez laissé entendre que cette dépense concernait la vidéo-surveillance du chantier.

Je vous remercie de nous préciser à quoi sont destinés les crédits de cette ligne budgétaire de 16000 €.

Pour le groupe Imaginons Obernai,

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Catherine Edel-Laurent



Annexe 01

Extrait de l'annexe au rapport n°051/02/2023

BP440		DOMAINE DE LA LEONARDSAU	4 618 000
21318	DAE	Programme de restauration et de mise en valeur	4 500 000
21318	COMM	Léonardsau - captation vidéo pour documentation du chantier	16 000
21621	COMM	Fonds documentaire archives	2 000